

# CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le 20 Mai à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sans public sous la présidence de Monsieur Vincent SIODMAK, Maire.

Date de convocation	11/05/2021
Date d'affichage	11/05/2021
<u>Nombre de conseillers</u>	
En exercice :	11
Présents :	10
Pouvoir(s) :	1
Votants :	11

Etaient présents : M. Éric PICORÉ 1<sup>er</sup> adjoint, Jean-Pierre THOMAS 2<sup>ème</sup> Mr Jean REBEROT 3<sup>ème</sup> adjoint, ARRIBART Hervé, DERVEAU Dominique, JULHES Michel, LEMAIRE Alexandre, Alexandra THOMAS

Représentés : COURAU Sophie représentée par Michel JULHES

Excusée :

Absent :

- Secrétaire de séance Mr Éric PICORE

Avant d'ouvrir la séance du Conseil Municipal, Le Maire demande une minute de silence en mémoire de Mr Jean-Louis PICORÉ, ancien adjoint au maire et Président du foyer rural, ainsi que pour notre doyenne Mme Germaine VIGNY, décédés dernièrement.

## AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Mars 2021

Après lecture du compte-rendu du conseil municipal du 30 Mars 2021,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Accepte à l'unanimité ce compte rendu**

### COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCRV DU 16 AVRIL 2021

Mr le Maire expose le compte-rendu du dernier conseil communautaire de la CCRV du 16 Avril 2021

### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : REVISION DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

Le Maire informe que dans le cadre de l'étude menée par la CCRV concernant la révision du zonage d'assainissement de la commune et le rapport de la société SERPA de la phase 1 / Evaluation de la faisabilité de l'Assainissement Non Collectif, nous devons délibérer concernant la modification du zonage d'assainissement et de placer l'ensemble du territoire communal en une zone d'Assainissement Non Collectif.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- **de proposer à la Communauté de Commune RETZ en VALOIS, la modification du zonage d'assainissement et de placer l'ensemble du territoire communal en une zone d'Assainissement Non Collectif,**

**C'est-à-dire :**

- **de poursuivre la constitution du dossier de zonage modificatif,**
- **d'engager la procédure d'enquête publique visant l'arrêté de zonage et son opposabilité au tiers dans ces nouvelles conditions.**

### TERRAIN ACQUERIR

Mme DESENLIS	AC 70	1019 m <sup>2</sup>	3.00 €	3 057.00 €
Mme DESENLIS	AC 71	138 m <sup>2</sup>	3.00 €	414.00 €
Mme DESENLIS	AC 67	1224 m <sup>2</sup>	1.50 €	1 836.00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>5 307.00 €</b>
Mr JULHES	AC 66	1696 m <sup>2</sup>	1.50 €	<b>2 544.00 €</b>

Mme GAILLART	ZN 65 - ZN 21	13650 m <sup>2</sup>		
		Bois		19 845.00 €
		Terre		1 255.00 €
		<b>TOTAL</b>		<b>21 100.00 €</b>
		<b>TOTAL</b>		<b>28 951.00 €</b>

#### **AUTORISATION D'ENCAISSEMENT CHEQUE EDF**

Monsieur Le Maire informe que suite au relevé du compteur EDF, nous avons reçu un chèque de remboursement

pour un montant de : **336.03 €**

Monsieur Le Maire demande l'autorisation d'encaisser ce chèque

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
donne son accord pour l'encaissement du chèque EDF de 336.03 €**

#### **AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE PLH DE LA CCRV ARRETE**

La Communauté de Commune Retz en Valois a arrêté son projet de programme Local de l'Habitat (PLH) le 26 Mars dernier. Nous devons délibérer pour rendre notre avis sur ce projet de PLH 2022-2027

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
Emet un avis favorable sur le projet de PLH 2022-2027 de la Communauté de Commune Retz en Valois  
Charge de déléguer Monsieur le Maire, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente**

#### **APPEL AUX CHANTIERS D'INSERTION DE LA CCRV**

Le maire informe qu'il a inscrit auprès des chantiers d'insertion de la CCRV les travaux suivants :

- Travaux de rejointement et pose de pierre sur l'ancien lavoir
- Travaux de remise en peinture de la salle de motricité de l'école

#### **TRAVAUX COMPLEMENTAIRES SUITE AUX INONDATIONS DU 26/06/2020**

Suite aux orages du 26 juin 2020, plusieurs chemins et rues ont été endommagés.

Notamment : la Rue du sautoir,  
la Sente Chantepie  
le Chemin des Vaches

Monsieur Le Maire a fait un devis concernant ces travaux

Ets Mascitti Nino	HT	12 440.00 €	TTC	14 928.00 €
-------------------	----	-------------	-----	-------------

Subvention possible 1200.00 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
Décide de faire ces travaux avec les Ets Mascitti Nino pour un montant TTC de 14 928.00€,**

Le Conseil Municipal demande d'étudier le projet de la retenue d'eau au Chemin de Chelles afin d'éviter les inondations en contre-bas Rue de la Rouillée et Rue du Marais.

#### **PANNEAU INTERDICTION DE TOURNEE A DROITE RUE DU SAUTOIR**

Monsieur Le Maire informe que les véhicules, notamment les camions venant de la Rue du Sautoir tournent Rue aux Cheveaux. Cette manœuvre est compliquée car l'équerre et donc ils arrachent le talus d'un côté et les travaux qui viennent d'être réalisés de l'autre.

Monsieur Le Maire propose de mettre un panneau interdiction de tourner à droite en venant de la Rue du sautoir et donc de faire le tour par la rue de la Marquette.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
Accepte de poser un panneau interdiction de tourner à droite Rue du Sautoir et direction de la Rue aux Cheveaux**

#### **DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE**

Monsieur Le Maire informe que deux demandes de dérogation scolaire pour la rentrée 2021-2022 ont été déposées en mairie

Une pour l'école de Compiègne, la participation frais de scolarités pour notre commune est de :

Classe de maternelle	1 171.00 €
Classe élémentaire	884.00 €

La deuxième pour l'école de Morienvil, environs 500.00 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide**

<b>AVIS DEFAVORABLE</b>	<b>Pour</b>	<b>10</b>
	<b>Abstention</b>	<b>1</b>

Compte tenu du projet de périscolaire encours, nous ne pouvons accepter un avis favorable pour le cycle complet

**PROGRAMME REVISION DES PONTS DE LA COMMUNE**

Monsieur Le Maire informe que la Direction départementale du Territoire a mis en place un programme national des ponts : recensement et évaluation des ponts des communes, 6 ponts.

Nous nous sommes inscrits pour ce programme et que nous pourrons en bénéficier.

**PREPARATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES LES 20 ET 27 juin 2021**

Les élections Départementales et régionales se déroulant les mêmes jours, nous devons composer deux bureaux.

Bureau Elections Départementales

Bureau Elections Régionales

Vu les contraintes sanitaires, il est recommandé que les membres du bureau soient vaccinés ou aient fait un test PCR de moins de 36 heures.

Nous devons recruter 16 accesseurs pour chaque jour de vote, le maire propose de faire appel aux membres du Foyer Rural pour compléter les plages horaires.

**VOITURE DE MR BOURDON**

Monsieur Le Maire informe :

Voiture de Mr BOURDON :	28 mois sans démarrer
	29000 Km
	Acheté le 30/04/2015 prix 17000.00 €
	Prix argus 6814.00 €

Il faut faire une révision complète, changer les pneus, la batterie et les essuie-glaces

Monsieur Le Maire Propose d'acheter cette voiture pour son petit-fils au prix de 8500.00 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

**Donne son accord à l'unanimité pour la vente de la voiture de Mr BOURDON au prix de 8500.00 € au petit fils de Monsieur le Maire**

**Maison de Mr BOURDON :** prix de vente 140.000 €

Il y a beaucoup de visite, pour le moment la meilleure offre est de 110.000 €

**QUESTIONS DIVERSES**

- Le Conseil Municipal demande de faire un devis pour le nettoyage du bassin de retenue d'eau à la Marquette

- Fauchage

La CCRV a commencé le fauchage des bas-côtés, il se déroulera en 3 phases

- Monsieur Le Maire informe qu'à partir de 2022 les ordures ménagères seront au poids

- Monsieur Le Maire informe qu'il a envoyé une lettre au Préfet concernant la nouvelle réglementation de la taxe

Départementale ajoutée à la taxe communale mais pas dissociée sur la feuille d'imposition

- Monsieur Le Maire informe que : le pare-ballon est programmé prochainement  
Le columbarium est prévu la semaine prochaine

- Problème de rats dans le village

On nous signale qu'il y a une prolifération de rats dans le village.

Pour rappel chacun doit être vigilant et dératiser sa propriété. Une communication sera faite prochainement

Plus personne ne demande la parole, la séance est levée à 21h35